

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

Délibération n°2026.02.020.B

Zone d'activités la Grande-Garenne - Commune de Brie : vente d'un terrain à la société Nicolas Pereira

LE VINGT SIX FÉVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 20 février 2026

Secrétaire de Séance:

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Michel GERMANEAU à Dominique PEREZ, Isabelle MOUFFLET à Thierry HUREAU,

Excusé(s): Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Hélène GINGAST, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 FÉVRIER 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.02.020.B**

Rapporteur : Monsieur ROY

**ZONE D'ACTIVITÉS LA GRANDE-GARENNE - COMMUNE DE BRIE : VENTE D'UN
TERRAIN À LA SOCIÉTÉ NICOLAS PEREIRA**

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition : SE DÉVELOPPER DURABLEMENT

Enjeux : [30101 -3) POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

La société PEREIRA Nicolas est spécialisée dans les travaux de maçonnerie générale, travaux de couverture, toiture, carrelage, terrassement, plâtreries, ... ainsi que la réalisation de tous travaux neufs et de rénovation à Champniers et emploie 5 salariés.

Dans le cadre de son projet de développement, elle souhaite se porter acquéreur de la parcelle cadastrée F n°2259 d'une superficie de 2 204 m² sur la zone d'activités de La Grande Garenne à Brie pour y construire un bâtiment destiné à son entreprise.

Le futur bâtiment de 350 m² environ sera destiné au stockage des matériels et matériaux, au stationnement des véhicules de l'entreprise, à des bureaux et locaux sociaux/techniques.

Après instruction du dossier, GrandAngoulême propose à la société Nicolas PEREIRA de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée F n°2259 de 2 204 m² au prix de 12 € HT/m², soit 26 448 € HT avec une TVA sur marge de 0 €, soit 26 448 € TTC.

Vu l'avis des Domaines en date du 28 janvier 2025,

Vu l'avis favorable de Monsieur le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

Je vous propose :

DE CONSTATER la désaffectation d'une partie de la parcelle cadastrée F 2259 d'une surface de 2 204 m² dans la ZA La Garenne sur la commune de Brie.

D'APPROUVER le déclassement du domaine public de cette parcelle pour la faire entrer dans le domaine privé intercommunal.

D'APPROUVER la cession à la société Nicolas PEREIRA, ou à toute société portant le projet pour son compte, de la parcelle cadastrée F n°2259 de 2 204 m² au prix de 12 € HT/m², soit 26 448 € HT avec une TVA sur marge de 0 €, soit 26 448 € TTC, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur (frais de géomètre au prorata de la surface cédée ainsi que des frais de notaire).

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les actes à intervenir (compromis, acte notarié...).

DE CONSTATER la sortie de l'actif.

D'IMPUTER la recette au budget principal.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026
Publication : 04/03/2026

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

PLAN DE BORNAGE DE DIVISION

Propriété de la Commune de BRIE

Echelle: 1/500°

Terrain cédé par la Commune de BRIE
dans la cadre d'une régularisation suivant
l'emprise de la clôture existante sur le terrain
F n°2258 - Surface : 29ca

Terrain cédé par la Commune de BRIE
F n°2259 - Surface : 22a 04ca

Terrain cédé par la Commune de BRIE
F n°2260 - Surface : 15a 34ca

Terrain cédé par la Commune de BRIE
F n°2261 - Surface : 05a 93ca
F n°2262 - Contenance : 15ca
Contenance totale : 06a 08ca

Nota :

La parcelle F n°2245 (anciennement cadastrée F n°2192) a
fait l'objet d'un DA rectificatif en date du 20/06/2025.

Légende:

- Borne nouvelle
- Borne existante
- - - Application cadastrale non garantie
- ▨ Bâtiment par application cadastrale
- ▨ Emprise réelle de bâtiment
- Mur surmonté d'une clôture privatif
- Clôture privative
- Division
- Limite certaine existante issue du plan de bornage dressé
le 26/11/2011 par M. Hervé TERTRAIS, Géomètre-Expert
à ANGOULEME
- Limite certaine existante issue du plan de division dressé
le 13/03/2015 par M. Jean-Paul ENNUYER, anciennement
Géomètre-Expert à GOND PONTouvre
- Limite certaine existante issue du plan de division dressé
le 09/05/2016 par M. Jean-Paul ENNUYER, anciennement
Géomètre-Expert à GOND PONTouvre



Agence de Ruelle-sur-Touvre

3063, Route de Gond-Pontouvre
16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE
05 45 68 20 46



Ruelle
Barbezieux
Cognac
Chalais

3063, Route de Gond-Pontouvre
16600 RUELLE SUR TOUVRE.
ab6.ruelle@gmail.com

1, Allée des Noyers
16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE
ab6.barbezieux@gmail.com

83, Rue de Pons
16100 COGNAC.
ab6.cognac@gmail.com

2, Rue Jean Rémon
16210 CHALAIS.
ab6.barbezieux@gmail.com

- La contenance cadastrale est une évaluation quantitative obtenue à partir du tracé parcellaire figuré au plan
cadastral à valeur fiscale. Elle n'a qu'une valeur indicative et n'est pas garantie.

La superficie est « réelle » si elle est obtenue à partir d'un périmètre certain juridiquement, résultant d'une
procédure de bornage, de bornage de division, de délimitation et/ou de reconnaissance de limites.

- Les cotes et superficies annoncées sur ce plan ne seront définitives et juridiquement certaines qu'une fois l'accord
de toutes les parties à la procédure de bornage amiable contradictoire obtenu.

Dossier : 240599

Date : 17 Février 2025

Suivi par : JME - AP - HC - RD - RF

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
Commune de BRIE
Lieudit: "La Grande Garenne"
Parcelle cadastrée section F n°2191
PLAN DE BORNAGE DE DIVISION

ANNEXE N°1

TABLEAU DES COORDONNEES DES POINTS

Propriété de la Commune de BRIE

Coordonnées des points - RGF93 Lambert CC46			
MAT	X	Y	Désignation
15	1485960.41	5174075.46	Non matérialisé, limite définie suivant le plan de division dressé le 13/05/2015 par M. ENNUYER
17	1485984.35	5174077.70	Non matérialisé, limite définie suivant le plan de division dressé le 13/05/2015 par M. ENNUYER
19	1485981.88	5174105.68	Non matérialisé, limite définie suivant le plan de division dressé le 13/05/2015 par M. ENNUYER
25	1485957.91	5174103.38	Non matérialisé, limite définie suivant le plan de division dressé le 13/05/2015 par M. ENNUYER
101	1485934.75	5174180.12	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
102	1485950.37	5174181.34	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
103	1485995.70	5174184.90	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
104	1486002.89	5174107.72	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
105	1486005.49	5174079.69	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
106	1485984.55	5174077.63	Borne existante
107	1485960.30	5174075.25	Borne existante
108	1485954.89	5174133.15	Angle mur/pilier
109	1485945.04	5174132.22	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
110	1485945.43	5174128.20	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
111	1485906.13	5174121.81	Borne O.G.E. nouvelle plastique rouge
112	1485910.56	5174071.27	Borne existante
113	1485903.47	5174152.17	Borne existante
114	1485903.44	5174152.55	Non matérialisé
115	1485902.76	5174151.96	Non matérialisé
116	1485873.19	5174125.77	Borne existante
117	1485875.37	5174103.58	Borne existante
118	1485878.69	5174068.29	Borne existante
163	1485957.67	5174103.53	Borne existante
164	1485952.53	5174158.27	Borne existante
165	1485988.81	5174161.68	Borne existante
166	1485993.90	5174106.89	Borne existante
167	1485982.00	5174105.78	Borne existante

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Rueille-sur-Touvre Agence de Rueille-sur-Touvre

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

163, Route de Gond-Pontouvre
05 45 68 20 46



3063, Route de Gond-Pontouvre
16600 RUEILLE SUR TOUVRE.
ab6.ruelle@gmail.com

1, Allée des Noyers
16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE
ab6.barbezieux@gmail.com

83, Rue de Pons
16100 COGNAC.
ab6.cognac@gmail.com

2, Rue Jean Rémon
16210 CHALAIS.
ab6.barbezieux@gmail.com

Dossier : 240599
Date : 17 Février 2025